

« LA VOIX DES DDH ET DES JOURNALISTES CONGOLAIS »

Feuillet n°006/PPI/DDH-J/04/2019 du 1^{er} au 30 avril 2019 portant Monitoring des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en République Démocratique du Congo.

www.ppi-ong.org

Au moment où le monde entier s'apprête à célébrer la journée internationale de la presse le 03 Mai 2019, beaucoup des violations des droits de journalistes ont été enregistrées en République Démocratique du Congo (RDC) au cours du mois d'Avril 2019. A cela s'ajoute d'autres atteintes graves aux droits des défenseurs des droits humains (DDH), tous pendant l'exercice de leur profession. Au cours de ce mois, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), organisation du droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, a documenté « **Cent trente neuf (139) nouveaux cas des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en RDC** », un chiffre largement supérieur à celui de mars 2019, où 13 cas ont été rapportés. Dans le secteur des médias, « **Nonante quatre (94) cas des violences contre les journalistes et entreprises de presse** » ont été documentés en Avril. Il s'agit d'un journaliste de la radio télé EKA émettant depuis Bukavu en province du Sud-Kivu qui a été molesté par les étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP Bukavu) alors qu'il couvrait les échauffourées qui les opposaient aux motards, et cela depuis qu'ils ont lancé un mouvement de grève revendiquant le paiement des frais académiques au taux de 920Fc. D'autres journalistes, au total quatre-vingt neuf (89) de Télé 50 ont été arrêtés par la police à Kinshasa et conduits au parquet général de Kinshasa alors qu'ils manifestaient pour dénoncer les arriérés de leurs salaires et le refus pour leur directeur de leur permettre d'installer un syndicat des travailleurs au sein de leur entreprise de presse. En outre, trois (3) autres journalistes ont été menottés et tabassés par la police à Bunia en province d'Ituri et la radio Nsanga de Kananga au Kasai a été fermée par le Directeur de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPTC). D'autres DDH des catégories confondues ont été touchés par des violations de leurs droits en Avril. Parmi eux l'on compte cinq (5) DDH du Sud-Kivu dont un (1) membre du bureau de coordination de la société civile sous noyau de Nkafu attaqué par les hommes armés non autrement identifié la nuit chez-lui, trois (3) membres de la nouvelle dynamique de la société civile (NDSCI) arrêtés et torturés par les éléments de la garde républicaine (GR) commis à la concession querellée entre l'ex-président congolais Joseph KABILA et la population de Mbobero, ainsi que deux (2) membres du comité des victimes de Mbobero dont une femme arrêtée et torturée et un homme d'une septantaine d'années blessé par balles au bras par les éléments de la GR. En plus, l'on a noté l'arrestation de trente huit (38) militants des mouvements citoyens, dont huit (8) à Mbuji-Mayi, cinq (5) à Goma, neuf (9) à Butembo et seize (16) à Beni pendant qu'ils manifestaient pacifiquement pour diverses revendications. Au Sud-Kivu, les militants des mouvements citoyens en sit-in à l'endroit dit « Murhundu » (à plus ou moins 10km de la ville de Bukavu) pour revendiquer la réhabilitation de la route Bukavu-Kavumu en état de délabrement très avancé surtout à cet endroit communément appelé « Murhundu » ont été dispersés à coup de gaz lacrymogène par les militaires des forces armées (FARDC). Ci-dessous la manière dont se sont déroulées ces violations des droits des défenseurs de droits humains et des journalistes en République Démocratique du Congo :

I. **Violences contre les journalistes et médias**

1. **Arrestation de 93 journalistes**

a. **Télé 50** : Emettant depuis Kinshasa, 89 journalistes de Télé 50 ont été arrêtés par la police en date du 10 Avril 2019, alors qu'ils manifestaient pour protester contre l'ordre de leur directeur général Jean-Marie Kasamba qui a demandé à la police de n'est pas leur permettre d'accéder aux installations de leur station. Selon un des

Nos bureaux de représentation nationale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

005, Av. Vamaro-Nyawera, C/Ibanda

Tél : +243853797912/+243813821013

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org; pascalumpenda1@gmail.com

Site web: www.ppi-ong.org

manifestants qui a gardé l'anonymat, ils ont été arrêtés sur ordre de leur directeur. « *La police a été demandée de nous arrêter tous, et surtout les collègues Matthieu Kamango, Jolie Diyoka et Caddie Kulab. Pour solidariser avec eux, nous avons jugé bon de les accompagner et la police nous a tous embarqué* ». Notre source indique que la manifestation avait pour but de protester contre la décision du directeur général de Télé 50 qui leur a interdit d'accéder aux installations de leur maison de presse alors qu'ils revendiquaient le paiement de leur salaire et l'installation d'un syndicat au sein de leur entreprise.

Quant au Directeur général de Télé 50, Jean-Marie Kasamba, il rejette en bloc les allégations à sa charge et regrette que ses agents lui demandent d'abandonner sa société privée, en toute ignorance de la règle ou procédure en la matière. JM Kasamba indique avoir payé tous les arriérés qu'il avait déjà accusé, mais s'étonne de la manière dont ses collaborateurs se sont comportés envers sa personne. Il sied de noter que ces journalistes ont été libérés le même 10 Avril tard dans la soirée.

b. OMBAL OHAHE, Jean Christian BAFWA et Jean Marcus LOIKA : Respectivement journalistes à Radiotélévision Salama, Radio Candip ISP-Bunia et Radiotélévision Ituri. Ces professionnels des médias ont été arrêtés par les éléments de la Police d'Investigation Criminelle (PIC) alors qu'ils couvraient une activité des agents de TRANSCOM (agence nationale de transport et voie de communication) en Ituri le jeudi 25 avril 2019, dans la ville de Bunia. La PIC reproche aux journalistes d'avoir couvert le point de presse tenu par ces agents de TRANSCOM. Brutalisé, l'un d'eux a perdu son téléphone portable. Pour le Major Gérard Abeli MWANGU, porte-parole de la Police Nationale Congolaise en Ituri joint par PPI, il a indiqué qu'il n'est pas au courant de cette situation.

c. MWINDA SADIKI Jovial : Journaliste à la radio EKA FM émettant depuis Bukavu dans la province du Sud-Kivu, Jovial MWINDA a été molesté par les étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP) le 29 Avril 2019 alors qu'il couvrait les échauffourées qui les opposaient aux motards dans la ville de Bukavu. Selon un de ses confrères Yvelling NTABAKA contacté par PPI, Jovial MWINDA a été blessé au pied par ces étudiants mais aussi a perdu son téléphone portable et son porte-monnaie avec des documents importants. Rappelons que cela fait déjà environs trois mois que les étudiants de l'ISP Bukavu n'ont pas repris le chemin de l'auditoire, réclamant le paiement des frais académiques au taux de 920 francs congolais pour un dollar. Les enseignants n'étant pas d'accords car le taux de dollar en RDC est à 1600Fc, voire plus, ont entamé un mouvement de grève, paralysant ainsi toute les activités académiques, ce qui ne cesse de conduire à des manifestations diverses des étudiants.

2. Fermeture de la Radiotélévision Nsanga : Emettant depuis Kananga au Kasai, la Radiotélévision Nsanga a été fermée par le Directeur local de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPTC) depuis le 9 avril 2019. Sans aucun motif valable, cette station a été prise d'assaut par un groupe de neuf éléments de la police nationale congolaise bien armés. Les journalistes rencontrés sur place ont été sommés d'interrompre brusquement la diffusion des émissions et de vider le lieu. A la veille de cet incident, les agents de l'ARPTC s'étaient rendus dans les installations de la Radiotélévision Nsanga et ont exigé que le responsable de ce média paye la somme de 200 dollars américains, sans fournir des explications sur la nature de cette « taxe ». Monsieur Martin Kabuta, Directeur de la Radio Nsanga, a déclaré que son média était en ordre avec le fisc. La sanction imposée à ce média a alors émané du fait que le Directeur ait demandé des explications auprès de l'ARPTC en rapport avec la taxée demandée. Jusqu'au 30 avril, ce média n'a toujours pas repris ses programmes de diffusion.

II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH)

1. Arrestation des suivies des tortures des 12 DDH et blessure d'autre par balle réelle

a. A Mbuji-Mayi : En province du Kasai Oriental, 8 acteurs de la LUCHA ont été arrêtés, tabassés et torturés par la police après avoir passé la nuit du 02 au 03 avril 2019 au cachot pour avoir exigé la baisse du prix du carburant qui a connu une hausse vertigineuse (passant subitement de 2500 Francs Congolais à 5000 le litre en l'intervalle d'une

Nos bureaux de représentation nationale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

005, Av. Vamaro-Nyawera, C/Ibanda

Tél : +243853797912/+243813821013

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org; pascalumpenda1@gmail.com

Site web: www.ppi-ong.org

semaine) entraînant ainsi la hausse du transport en commun qui est passé au double. *« Nos camarades viennent d'être relâchés ce soir après une nuit passée au cachot. Ils n'auraient jamais dû être arrêtés. Avec toute la population affectée par cette hausse du prix du carburant, nous allons poursuivre ce combat social jusqu'à une solution durable »*, persiste la LUCHA-Mbuji-Mayi.

b. Mbobero/Sud-Kivu : En date du 30 Avril 2019 vers 16h30, 4 DDH dont trois membres de la Nouvelle Dynamique de la Société Civile (NDSCI), ont été arrêtés et torturés et un autre, victime des démolitions atteint par balle réelle à Mbobero dans le territoire de Kabare en province du Sud Kivu par les militaires de la Garde Républicaine (GR) commis à la garde de la concession dite de Joseph Kabila, ex président de la RDC. Ces DDH sont Maître Germain Masenge (vice-président provincial NDSCI), Patient Mwirhonzi (rapporteur provincial NDSCI) et André Bampa (membre de la NDSCI). Selon ces DDH, ils étaient désignés par leur structure pour accompagner les victimes de démolition des maisons à Mbobero qui allaient répondre au rendez-vous de Madame Olive LEMBE, épouse à Joseph Kabila, qui les a contacté à travers ses services afin qu'elles puissent échanger avec elle au sujet de l'épineuse question de la crise foncière qui l'oppose via son mari Kabila à ces habitants et tenter de la résoudre définitivement. Malheureusement indiquent ces DDH, aussitôt arrivés à Mbobero, ils étaient surpris de voir les militaires de la garde républicaine tiré dans tous les sens sans aucun motif valable, jusqu'à blessé par balle au bras monsieur Cito Kwimba communément appelé Shaba II âgé d'une septantaine d'années et victime de démolitions. *« Ces militaires nous ont ensuite arrêtés avec madame Pascasie Bashige âgée de plus de 50 ans, une des victimes de démolition également puis nous ont torturé fortement. Ils ont coupé des branches d'arbres qu'ils ont utilisé pour nous battre comme des serpents, tous étant couchés par terre. Pire encore, ils ont suspendu le collègue Bampa en l'air, chute faciale puis ils ont commencé à le torturer. Quant à Madame Pascasie, ils lui administrés des coups de pieds au niveau du bas ventre. Jusqu'à présent nous souffrons énormes des douleurs liés à ces tortures »*, expliquent-ils. Ces 4 DDH arrêtés ont été libérés le même jour dans la soirée après intervention de leurs collègues et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme qui ont alerté et dénoncé cette situation. Cependant, des informations parvenues à PPI renseignent qu'ils restent sans assistance ni moyen pour qu'ils aient accès aux soins appropriés, au regard des tortures subis. Quant à la personne blessée par balle, elle poursuit avec les soins à l'Hôpital Provincial de Référence de Bukavu, mais indique également à PPI qu'elle n'a pas des moyens pour payer les frais d'hospitalisation, étant donné que ça fait trois ans qu'ils ont été chassés de chez eux à Mbobero.

2. Attaque contre le domicile d'un DDH : Rapporteur Adjoint du bureau de coordination de la société civile sous noyau du quartier Nkafu, commune de Kadutu, ville de Bukavu en province du Sud-Kivu, Edmond MADESI a été attaqué à son domicile la nuit du 25 avril 2019 vers 00h00 (minuit) par des hommes en armes non autrement identifiés. Les malfrats avaient déjà réussi à casser les vitres de sa maison mais n'ont plus opéré grâce à l'intervention des voisins qui l'ont entendu crier au secours. Pour rappel, Edmond fait parti des 4 DDH membres de la société civile sous noyau de Nkafu qui se disent vivre en insécurité totale, depuis leur sortie de la prison, ce qui les poussent à la clandestinité. Ils ont été arrêtés d'une part par le parquet près le tribunal de paix de Bukavu (Edmond MADESI et Marc OMBENI) sur plainte de KITUMAINI LUBURHA Egide, commandant de la police sous noyau de Karhale, et d'autres part au cachot de la police du groupe mobile d'intervention (Toussaint MPURUTA et Ephrem BACISHOGA), pour avoir dénoncé au nom de la société civile à travers une dépêche rendue publique les cas de tortures et traitements cruels, inhumains et dégradants régulièrement enregistrés dans le sous commissariat de la police de Karhale/Nkafu . Jusqu'à présent, Edmond MADESI et Marc OMBENI sont en liberté provisoire depuis le 13 Mars 2019 après avoir passé 9 jours en détention à la prison centrale de Bukavu. Leur dossier a été fixé au tribunal de paix de Bukavu et la quatrième audience programmée dans cette affaire est fixée au 15 Mai 2019 à 9h00.

III. **Activistes pro démocratie arrêtés**

Trente huit (38) activistes pro-démocraties des mouvements citoyens parmi lesquels ceux de Lutte pour le Changement (LUCHA) ont été arrêtés au cours du mois d'avril 2019. Ces militants mènent à travers le pays, une campagne contre la surfacturation des maisons de télécommunication ainsi que la mauvaise qualité de leurs services.

1. Murhundu/Sud-Kivu : Les militants des mouvements citoyens AMKA CONGOI, TELEMA, IL EST TEMPS, OBAPG, LUCHA, POMBA SOLUTION, REVEIL DES INDIGNES et REVEILLES-TOI KABARE ont organisé un sit-in à l'endroit dit « Murhundu » (à plus ou moins 10km de la ville de Bukavu) dans le territoire de Kabare en date du 20 Avril 2019 pour dénoncer l'état de dégradation très avancé de la route Bukavu-Kavumu, surtout à cet endroit communément appelé « Murhundu ». Ces militants ont été dispersés à coup de gaz lacrymogène par les militaires des forces armées (FARDC). Selon ces militants, les militaires qui ont dispersé leur sit-in seraient venus de la 33^e région militaire à Bukavu. Ils indiquent à PPI que le téléphone d'un de leurs collègues militant qui tirait des photos a été saisi par les militaires et ne les lui ont plus remis jusqu'à présent.

2. Nord-Kivu

a. A Beni, dans la province du Nord-Kivu, 16 militants de la LUCHA dont une fille ont été arrêtés dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 avril et détenus à l'état-major de la Police Nationale Congolaise de Beni, alors qu'ils étaient à leur quatrième jour et nuit de sit-in devant le siège local d'Airtel (une des sociétés de télécommunication en RDC). Ils ont été relâchés dans la soirée de lundi 29 Avril.

b. A Butembo : Après in sit-in de 6 jours et nuits ininterrompus pour le même objectif, 9 militants des mouvements citoyens ont été arrêtés et ont passé 72 heures au cachot de la police.

c. A Goma : 5 autres militants de la LUCHA ont été tabassés par la police dans la ville de Goma, avant d'arrêter deux d'entre eux dont Emanu Mwimuka et Jean Paul Mulagizi. C'est lorsqu'ils voulaient remettre leur mémorandum au Président de la RDC, Monsieur Félix Tshisekedi, en séjour à Goma qu'ils ont été interceptés par la Police au niveau de l'Hôtel New Riviera non loin du gouvernorat.

Tout en dénonçant et condamnant ces violations à répétition des droits des DDH et des journalistes en RDC, l'ONGDH Partenariat pour la protection intégrée (PPI) recommande :

1. Au Gouvernement national :

- Ouvrir l'espace civique en abrogeant toutes les mesures/décisions et/ou instructions dites « permanentes » qui restreignent les manifestations publiques, la liberté des réunions, d'associations et des mouvements citoyens en RDC ;
- Punir sévèrement les agents de l'ordre et leurs responsables hiérarchiques qui abusent de leur pouvoir pour violer les droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en tirant sur eux à balles réelles, en les arrêtant et en les torturant lors des manifestants pacifiques ou pendant l'exercice de leur profession ;
- Instruire le ministère national de l'Enseignement Supérieur et Universitaire d'adopter une mesure qui règle définitivement la question du taux de dollar qui divise les étudiants et les enseignants depuis plus d'une année au sein des universités et instituts supérieurs pour éviter le pire que risque de connaître le système éducatif congolais au niveau supérieur et de la recherche scientifique ;



2. **Au président honoraire de la RDC, Joseph Kabila**, de privilégier la voie de dialogue amorcé pour dénouer une fois pour toute la crise foncière persistante entre lui et les victimes de Mbobero dont ils se disputent la terre depuis trois ans, avec des conséquences fâcheuses des graves violations des droits de l'homme déjà enregistrées.

Quelques avancées à saluer

PPI encourage le comportement de certaines autorités politico-administratives et agents de l'ordre qui n'ont pas porté atteintes à la liberté des militants lors de leurs manifestations. C'est par exemple le cas lors du sit-in des membres de la LUCHA revendiquant la baisse du prix et l'amélioration de la qualité des services fournis par les maisons de télécommunication à Bukavu, au Sud-Kivu, à Goma, à Mbuji-Mayi, etc. A cela s'ajoute d'autres manifestations de revendication de l'eau, l'électricité, etc. des mouvements citoyens et acteurs sociaux à Bukavu et qui se sont déroulées sans aucun incident. Oui, une goutte d'eau dans un océan ! Tout en saluant ces efforts pour l'ouverture de l'espace civique, PPI est choqué par la montée en puissance des violations des droits des DDH et journalistes au cours du mois d'avril 2019 comparativement au mois de mars dernier où on a pu noter un peu de progrès: 139 cas en avril contre 13 en mars. Ainsi, PPI exhorte les autorités congolaises et d'autres acteurs impliqués dans les violations des droits des DDH et des journalistes à fournir un effort afin d'œuvrer pour le changement et permettre ainsi aux DDH et journalistes d'exercer leur travail dans un environnement où le respect de leurs droits est totalement garanti.

PPI est une organisation du droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libre des persécutions et violations de leurs droits* ».

PPI a pour mission, « *Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces individuelles et institutionnelles mais aussi renforcer leurs capacités et les équiper des outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation, et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle* ».

www.ppi-ong.org